Feuille officielle
Commune mixte de Plateau de Diesse
Communes de Nods & de La Neuveville
Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé

Commune de La Neuveville
Commune mixte de Plateau de Diesse
Commune de Nods

Commune de La Neuveville

Place du Marché 3
2520 La Neuveville
www.laneuveville.ch

Avis de construction

Requérante : PVE INVESTMENT Sàrl, Rue Thomas-Wyttenbach 2, 2502 Bienne
Auteur du projet : Sella Interior & Design GmbH, Amthausgasse 3, 3011 Bern
Projet : Rénovations intérieures, création d'un ascenseur extérieur en façade est du bâtiment principal et démolition des bâtiments annexes pour créer des places de stationnement, à la rue Montagu 14, 14a et 14b, sur la parcelle no 456, ban de La Neuveville.
Zone : H2
Dimensions : Selon plans déposés

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 11 novembre 2022 au 12 décembre 2022. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 11 novembre 2022 Municipalité de La Neuveville

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch

COURSE DES PAVÉS 2022

La 27e édition de la Course des Pavés se déroulera **le samedi 26 novembre 2022 dès 10 heures.** Les piétons, automobilistes et autres usagers de la route sont priés de bien vouloir se conformer à la signalisation mise en place.

Pour le bon déroulement de la manifestation, le parcage des voitures sur la Place de la Liberté ainsi que la Place du Marché ne sera plus autorisé dès le **vendredi 25 novembre 2022 à 7h00 jusqu'au dimanche 27 novembre à midi pour la Place de la Liberté et jusqu'au lundi 28 novembre pour la Place du Marché.** Les motards sont également priés de ne pas laisser leurs motos à la place du Marché (devant la tour de Rive).

Le samedi 26 novembre 2022 dès 8h00 et ce jusqu'au dimanche matin 8h00, les rues Beauregard, de l'Hôpital, du Collège, du Marché et du Port, la Grand-Rue, l'Avenue des Collonges ainsi que les places de La Liberté et du Marché seront interdites à la circulation.

La route cantonale sera également fermée à la circulation entre 9h30 et 20h00. La déviation se fera par le Chemin des Prés-Guëtins. Ceci pour garantir une sécurité optimale aux plus ou moins 1'700 coureurs qui feront le tour de la fontaine du haut de la Rue du Marché, encouragés par un magnifique public qui sera présent pour encourager ces sportifs émérites.

De plus, entre 10h55 et 11h15 la route du Château et les Prés-Guëtins seront fermés à la circulation pour le passage des coureurs de la course du Trail de 7 lieues (24 km de La Neuveville au Plateau de Diesse et retour), soit près de 700 personnes. Une signalisation sera installée et des commissaires sécuriseront les intersections. Cependant, certaines sorties de garages ne seront pas barrées. Nous prions donc les usagers de faire preuve de patience et de prudence.

L'arrivée des coureurs du Trail de 7 Lieues est prévue entre 12h30 et 14h00. Une perturbation du trafic est prévue sur le sentier des Scouts, lors de la traversée de la route cantonale et du chemin des Vergers.

Vu le nombre croissant de concurrents et les places de stationnement limitées, nous encourageons les coureurs et les bénévoles qui le peuvent, à utiliser les transports publics et les Neuvevillois à laisser leur véhicule à la maison.

Toutes les informations sur la course : www.course-des-paves.ch

Nous souhaitons à toutes les participantes et tous les participants une bonne course.

Police administrative La Neuveville

le caj
le centre animation jeunesse

078 400 34 35 @caj_district info@lecaj.ch

Nouveau site internet : www.lecaj.ch

Horaires d'ouverture :

Mardi	15h00 - 18h00	Mercredi	13h30 - 17h30
Jeudi	15h00 - 18h00	Vendredi	15h00 - 23h00
Samedi	*Selon planning*		

Ouvertures en soirée

Vendredi 18 et 25 novembre jusqu'à 23h / Samedi 19 novembre de 19h à 23h

Prochaines activités

Vendredi 25 novembre : souper du CAJ. Repas à 20h, menu à définir
Sur inscription, prix: 5chf ou aide à la preparation

Mercredi 30 novembre: Cool And Clean Après-midi de prevention sur les produits du tabac. *Inscription obligatoire jusqu'au 25 novembre*
! CAJ ouvert exclusivement aux participant.e.s !

Prestations sur demande ou sur RDV

Soutien à l'orientation scolaire et professionnelle
Aide aux démarches de recherches de stages et apprentissage, aide à la rédaction de CV et lettre de motivation.
Entretiens individuels ou collectifs de prévention pour les jeunes ou pour les parents de jeunes

Place du Village 5 - 2518 Nods
commune@nods.ch - www.nods.ch

HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE

La déchetterie de Nods est ouverte comme suit :

Novembre
Lundis 21, 28 **Samedi** 26
de 08.00 - 12.00 h

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet hororaire.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Commune mixte de Nods

MESURES À RESPECTER AFIN DE FACILITER LE DÉNEIGEMENT

Aux portes de l'hiver, nous rappelons à chacun que le stationnement de tout véhicule sur la voie publique durant la période hivernal est interdit.

D'autre part, nous prions les propriétaires de biens fonciers **de baliser les barrières, coins de mur et tout autre obstacle** afin de faciliter le déneigement et d'éviter ainsi tout dégât.

Les agriculteurs sont priés de bien vouloir débarrer les champs en bordure de route où la neige pourrait endommager leurs barrières. Dans le cas contraire, nous déclinons toute responsabilité en cas de non-respect de cette consigne et nous ne prendrons pas en charge les frais de remise en état.

Merci d'avance pour votre collaboration

Conseil communal

COMMISSION NON-PERMANENTE POUR LE PROJET DU CHEMIN DES ÉCOLIERS

Recherche de membres

Afin de mettre sur pied une commission non permanente qui sera chargée de proposer un projet final suite à l'analyse des divers projets déposés pour le Chemin des écoliers, le Conseil communal est toujours à la recherche de 2 **personnes motivées.**

Vous êtes intéressé(e) par la problématique du Chemin des écoliers et avez un peu de temps à mettre au service de la collectivité ?

Alors faites le savoir au Conseil communal en motivant brièvement votre intérêt, **d'ici au 30 novembre 2022.** De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de l'administration communale au N° de tél. 032 751 24 29.

CONSEIL COMMUNAL

DÉLÉGUÉS POUR LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA COMMUNAUTÉ SCOLAIRE DU PLATEAU DE DIESSE

Recherche de membres

La Commune de Nods est à la recherche de délégués pour la commission scolaire à partir du 1er janvier 2023.

Si vous êtes intéressé(e) faites le savoir au Conseil communal en motivant brièvement votre intérêt, d'ici au mercredi 30 novembre 2022. De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de l'Administration communale au N° de tél. 032 751 24 29.

CONSEIL COMMUNAL

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch

ANNONCE DE COUPURE D'ÉLECTRICITÉ

Afin de continuer à vous garantir un approvisionnement en électricité optimal, l'entreprise des BKW va effectuer des travaux pour renforcer le réseau au **Ch. des Auges.**

Pour des raisons de sécurité, une interruption de courant sera effectuée en deux temps dans les secteurs suivants :

- **Coupure le lundi 21 novembre 2022, de 13h00 à 16h00, concerne les immeubles Ch. des Auges 10 et 12.**
- **Coupure le mardi 22 novembre 2022, de 09h00 à 17h00, concerne les immeubles Ch. des Auges 3, 4, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 15, 19, 20, 22, 26, La Crotte 1, Ch. des Mulets 7, Ch. de l'Eglise 2, 3, 5, 6, 7, Ruelle du Château 1, 2, 4.**

À cet effet, nous vous recommandons de planifier les opérations programmées (par ex,. pour les fours ou les machines à laver) et les travaux sur ordinateur afin qu'ils soient terminés avant l'interruption de courant. Les appareils sensibles utilisés dans les domaines des systèmes informatiques, des télécommunications ou de l'électronique de loisirs, devront si possible être déconnectés du réseau et reconnectés une fois la tension de réseau rétablie. Veuillez vérifier l'heure et la date sur les appareils munis d'un tel système.

Si vous possédez une installation destinée à injecter du courant sur le réseau (photovoltaïque, etc.) celle-ci se déconnectera automatiquement du réseau. Veuillez donc la contrôler une fois le courant rétabli.

Les heures d'interruption et de rétablissement sont indicatives. Des circonstances particulières pourraient les modifier.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Administration communale

DROITS BOURGEOIS

Les droits bourgeois pour les années 2021 - 2022 seront versés dès le

14 novembre 2022
jusqu'au 16 décembre 2022 dernier délai

à l'administration communale, aux heures d'ouverture, que nous rappelons ci-après :

Lundi	après-midi	de	16.00 h	à	18.00 h
Mercredi	matin	de	09.30 h	à	11.30 h
Jeudi	matin	de	09.30 h	à	11.30 h

Les ayants-droits sont tous les bourgeois de Nods, résidant dans la commune depuis l'année 2019 au plus tard et ayant atteint leur majorité au plus tard également en 2021.

Les ayants droit concernés doivent se présenter au guichet pour recevoir leur dû.

ADMINISTRATION COMMUNALE

RAMASSAGE DU PAPIER

Le prochain ramassage du papier pour la commune de Nods aura lieu les

2 et 3 décembre 2022

A cet effet, une benne sera déposée à la déchèterie dès 08.00 h.

RAPPEL IMPORTANT : le papier doit être ficelé par paquets ou éventuellement mis dans des sacs papier dont les anses auront été préalablement retirées. Par sacs en papiers, il faut entendre les cabas en papier, mais pas les sacs pour les aliments des animaux qui sont totalement interdits. De plus en aucun cas il ne doit être emballé dans des sacs en plastique ou poubelles.

Nous vous remercions par avance de tenir compte de ce qui précède et restons volontiers à votre disposition pour tout renseignement.

ADMINISTRATION COMMUNALE

COMMISSION D'URBANISME, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET POLICE DES CONSTRUCTIONS

Recherche d'un membre dès le 01.01.2023

Souhaitez-vous participer à la vie communale en collaborant au sein de la commission d'urbanisme, aménagement du territoire et police des constructions ?

Alors n'hésitez pas. Faites-le savoir au conseil communal, jusqu'au vendredi 9 décembre prochain, en motivant brièvement votre intérêt. De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de l'Administration communale au 032 751 24 29 ou directement auprès de M. Mathieu Klinger, conseiller en charge du Dicastère de l'Aménagement du territoire et des constructions, et président de la commission, au 076 465 51 90.

CONSEIL COMMUNAL

DERNIERS JEUDIS DU MOIS
27 OCT – 24 NOV – 15 DEC
14:00 -17:00 BATTOIR DE NODS
INFORMATIONS 079 643 73 26

DONNER LE SANG
SAUVER DES VIES
transfusion.ch

Information sur le défibrillateur

La Commune de Nods a installé un défibrillateur à l'extérieur de l'entrée de l'école à Nods. L'appareil est à la disposition de tous et en tout temps. En collaboration avec la société CardioRea, la population de Nods est cordialement invitée à participer à une séance d'information,

le jeudi 1er décembre 2022 à 19h00

A la salle du Battoir à Nods

L'utilisation d'un tel appareil est relativement simple mais il est cependant utile d'en connaître le fonctionnement et d'avoir les réflexes appropriés, après avoir appelé les secours.

Profitez de rafraîchir vos connaissances en matière de premiers secours et de vous familiariser avec l'utilisation du défibrillateur.

Participation ouverte à tous et sans inscription

INSCRIPTION POUR SAPINS DE NOËL POUR LES HABITANTS DE NODS

La vente des sapins de Noël aura lieu ***uniquement sur inscription*** en utilisant le présent formulaire.

Grandeur approximative	*Prix*	*Quantité*
1, 5 m	10.-	.....
2 m	15.-	.....
2, 5 m	20.-	.....

Nom et prénom .....

Tél. .....

Signature .....

Dernier délai pour le renvoi de votre inscription à l'administration communale : vendredi 2 décembre 2022

Le retrait des sapins de Noël se déroulera le samedi 17 décembre 2022 à l'ancien départ du télésiège de 10 h 00 à 11 h 30.

Plateau de Diesse

Aux membres du S.A.F du Plateau de Diesse

Nods, novembre 2022

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SYNDICAT DES AMÉLIORATIONS FONCIÈRES DU PLATEAU DE DIESSE

Le comité du SAF a le plaisir de vous inviter à la prochaine assemblée générale le

Mercredi 14 décembre 2022 à 20h00
au Restaurant du Cheval-Blanc à Lamboing

Nouvelles de l'administration

Création de la société Organisation tarifs médicaux ambulatoires désormais finalisée

La création annoncée en juin 2022 de la nouvelle organisation tarifaire en matière de soins médicaux ambulatoires a pu être finalisée le 15 novembre 2022. Les organisations partenaires FMH, H+, santésuisse, curafutura et la Commission des tarifs médicaux LAA (CTM) forment cette société dont la raison sociale est "Organisation tarifs médicaux ambulatoires SA".

Suite à une révision de la loi l'an dernier, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a proposé au conseiller d'État Pierre Alain Schnegg en avril 2021 de diriger un projet pour instituer une organisation chargée des structures tarifaires pour les traitements ambulatoires. Le directeur de la santé bernois a accepté ce mandat après concertation avec l'OFSP et la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS). Les travaux menés à cet effet ont abouti et la création de la société anonyme ayant pour raison sociale « Organisation tarifs médicaux ambulatoires SA » (OTMA SA) est désormais finalisée. Cette nouvelle organisation repose sur la reconnaissance par tous les partenaires tarifaires de TARDOC et des forfaits ambulatoires, deux structures tarifaires nécessaires pour la rémunération des traitements ambulatoires.

Les structures tarifaires que sont TARDOC et les forfaits ambulatoires devraient être prêtes d'ici fin juin 2023 et les organes compétents des fédérations devraient les avoir approuvées au plus tard d'ici à la mi-novembre 2023. Elles seront ensuite soumises à l'approbation du Conseil fédéral dans les meilleurs délais. Les partenaires ont aujourd'hui signé une convention prévoyant l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs le 1er janvier 2025.

Les parties prenantes sont d'accord pour que, une fois approuvées, les premières versions des deux structures tarifaires (TARDOC et forfaits ambulatoires) soient continuellement développées au sein de la nouvelle société OTMA SA

Commune mixte de Plateau de Diesse

Horaires Téléphone & Guichet

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU VENDREDI DE **8H00** À **11H30** ET DE **13H30** À **16H00**

Le guichet de l'administration *est ouvert selon l'horaire suivant :*

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 11h30	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles
Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch
Téléphone : 032 315 70 70
Fax : 032 315 27 69
Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2022, l'administration sera **fermée** aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
	26.12.2022	02.01.2023	Fermeture de fin d'année

Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

Lundi	Mercredi	Samedi
10:30 – 11:30	16:30 – 18:30	09:00 – 11:30

Points de collecte des déchets verts Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES

Stationnements du 4ème trimestre 2022

Stationnements

Diesse : Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h00 et 11h45
Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15
Lamboing : A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h30 et 15h30

26 novembre, 10 décembre, Lundi 19 décembre

L'administration communale

COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE AUX AYANTS DROIT DE VOTE EN MATIÈRE COMMUNALE

CONVOCATION

à l'Assemblée communale du jeudi 24 novembre 2022 à 19 h 30, à la Salle du Battoir à Diesse

Ordre du jour

1. Approbation des modifications du Règlement concernant l'alimentation en eau potable
a) Présentation du dossier
b) Présentation de l'Ordonnance fixant les tarifs périodiques (compétence du Conseil communal)
c) Approbation des modifications du Règlement concernant l'alimentation en eau potable

2. Approbation des modifications du Règlement concernant l'assainissement des eaux usées
a) Présentation du dossier
b) Présentation de l'Ordonnance fixant les tarifs périodiques (compétence du Conseil communal)
c) Approbation des modifications du Règlement concernant l'assainissement des eaux usées

3. Approbation du crédit d'engagement de CHF 420'000.00 pour le renouvellement de la conduite d'alimentation en eau potable du camping de Prêles
a) Présentation du dossier
b) Approbation du crédit d'engagement de CHF 420'000.00 pour le renouvellement de la conduite d'alimentation en eau potable du Camping de Prêles

4. Approbation du Règlement relatif au raccordement des installations de production d'énergie et à la reprise de l'énergie produite (RIPE)
a) Présentation du dossier
b) Approbation du Règlement relatif au raccordement des installations de production d'énergie et à la reprise de l'énergie produite (RIPE)

5. Approbation du Règlement sur les taxes et redevances communales (PCP) liées à la distribution d'électricité
a) Présentation du dossier
b) Approbation du Règlement relatif aux taxes et redevances communales (PCP) liées à la distribution d'électricité

6. Approbation du Règlement concernant la location des infrastructures scolaires à la Communauté scolaire du Plateau de Diesse
a) Présentation du dossier
b) Approbation du Règlement concernant la location des infrastructures scolaires à la Communauté scolaire du Plateau de Diesse

7. Approbation du Règlement concernant le Financement spécial du Syndicat des sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse
c) Présentation du dossier
d) Approbation du Règlement concernant le Financement spécial du Syndicat des sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse

8. Acquisition d'un nouveau véhicule pour le corps des Sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse, investissement total de CHF 121'000.00, à financer par le biais du Syndicat.
a) Présentation du dossier
b) Approbation de l'acquisition d'un nouveau véhicule pour le corps des Sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse, investissement total de CHF 121'000.00 à financer par le biais du Syndicat.

9. Assermentation d'un nouveau Conseiller communal
a) Promesse solennelle de M. Raphaël Simon-Vermot

10. Informations du Conseil communal

11. Divers et imprévus

Informations :
Les documents se rapportant à cette assemblée sont déposés en consultation au bureau communal durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous, ainsi que sur notre site internet http://www.leplateaudediesse.ch/la_commune/assemblees_communales.

Les citoyennes et citoyens suisses âgés de 18 révolus et domiciliés dans la commune depuis trois mois au moins ont le droit de vote. Les autorités communales se réservent le droit de contrôler l'identité des ayants droit au vote en matière communale.

Prêles, le 21 octobre 2022

Avis de construction

Requérants : Mme Edwige Bueche et M. Michel Bueche, La Violette 10, 2517 Diesse

Auteur du projet : RVG Energies renouvelables Sàrl, Les Gravereules 4, 2073 Enges

Propriétaires fonciers : M. Vincent Bueche, Nods, M. Mathieu Bueche, Le Pâquier / M. Renaud Schaller, Sonvilier

Projet : Remplacement de la chaudière à bûches par une pompe à chaleur extérieure, parcelle no 2149, La Violette 10, Village de Diesse

Zone : H2

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 11 novembre au 11 décembre 2022. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 11 novembre 2022

Secrétariat communal

Avis de construction

Requérants : Mme et M. Joëlle et Nicolas Le Brun, Champ Favre 5, 2515 Prêles

Auteur du projet : N. Marti SA, Rue de la Gare 3a, 2520 La Neuveville

Propriétaires fonciers : Mme et M. Joëlle et Nicolas Le Brun, Prêles

Projet : Remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur extérieure, parcelle no 2435, Champ Favre 5, Village de Prêles

Zone : Village ancien

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 11 novembre au 11 décembre 2022. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 11 novembre 2022

Secrétariat communal

Avis de construction

Requérant : M. Franz Bartlome, Route de Diesse 4, 2516 Lamboing

Auteur du projet : M. Rémy Amstutz, architecte, Longchamps 24, 2534 Orvin

Propriétaire foncier : M. Franz Bartlome, Lamboing

Projet : Changement d'affectation, démolition partielle, reconstruction partielle du sous-sol, création d'une habitation, pose de panneaux solaires, parcelle no 2263, Route de Diesse 1, 2516 Lamboing

Zone : Village ancien

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 18 novembre au 18 décembre 2022. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 18 novembre 2022

Secrétariat communal

Requérant : M. Samuel Sprunger, Route de Nods 7, 2517 Diesse

Auteur du projet : Vaucher J. Construction, La Reposière 18, 2516 Lamboing

Propriétaire foncier : M. Samuel, Sprunger, Diesse

Projet : Modification de la toiture et rénovation de la villa, parcelle no 2371, Route de Nods 7, village de Diesse

Zone : Village ancien

Dérogation : à l'art. 53 al. 1 RCC

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 18 novembre au 18 décembre 2022. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Prêles, le 18 novembre 2022

Secrétariat communal

Requérants : Mme et M. Tatiana et Olivier Zinger, La Communance 12, 2516 Lamboing

Auteur du projet : Alexia Rufer Architecture Sàrl, Les Mouchettes 27, 2515 Prêles

Propriétaires fonciers : Mme et M. Tatiana et Olivier Zinger, Lamboing

Projet : Aménagement d'une chambre-bureau dans les combles, création de deux lucarnes, isolation de la toiture et pose de tuiles solaires photovoltaïques, parcelle no 2448, La Communance 12, 2516 Lamboing

Zone : PQ La Communance

Dérogation : aux art. 5 et 6 PQ La Communance

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 18 novembre au 18 décembre 2022. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Prêles, le 18 novembre 2022

Secrétariat communal

PLAN DE ROUTE ENTRÉ EN FORCE

La Direction des travaux publics et des transports du canton de Berne a édicté le plan de route suivant au sens de l'article 32 de la loi du 4 juin 2008 sur les routes. Le plan de route est à présent entré en force. Toute personne peut consulter les documents approuvés à titre informatif pendant la durée du dépôt public. Il n'est plus possible de former des oppositions et des recours.

Route cantonale n°: 1325 / Front. NE/BE - Nods - (Frinvillier) - Romont - front. BE/SO

Commune : Plateau de Diesse

Projet : 230.20238 / Renouvellement - Chaussée: Diesse - Lamboing

Plan de route : Renouvellement de la chaussée: Diesse - Lamboing

Edicté le : 6 octobre 2022

Lieu du dépôt : Administration communale de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles

Durée du dépôt :16 novembre au 16 décembre 2022

Loveresse, le 15 novembre 2022

Office des ponts et chaussées

RAMASSAGE DES CROTTES DE CHIENS

Nous prions instamment les propriétaires de chiens de ramasser les crottes, même en cas de neige, et **de déposer impérativement les sachets dans une poubelle.** En effet, nous constatons que **de nombreux sacs et crottes** sont simplement abandonnés sur place.

Nous vous remercions de votre collaboration pour garder propres nos villages et leurs alentours.

L'administration communale

DÉCHETTERIES VERTES
DÉCHETS NON-COMPOSTABLES

Pour rappel, les déchetteries vertes peuvent recevoir, **pour les détenteurs des vignettes vertes,** uniquement les déchets suivants :

branches, déchets de jardin, gazon, épluchures.

Nous vous remercions de vous conformer à ces prescriptions.

L'administration communale

INFORMATION

Les propriétaires de volailles, de chèvres, d'abeilles, de poissons, etc. **sont tenus de s'annoncer auprès de l'Office de l'agriculture et de la nature du canton de Berne à 3052 Zollikofen.** Les bases légales se trouvent dans l'Ordonnance fédérale sur les épizooties (art. 18a) et dans l'Ordonnance cantonale sur les épizooties (art. 21b).

Pour ce faire, vous pouvez vous annoncer en ligne sur le site : www.be.ch.declaration-unites-elevage.

Ce document est également mis à votre disposition sur le site de la Commune mixte de Plateau de Diesse sous "Guichet virtuel / Animaux et agriculture".

L'administration communale

AVIS AUX DÉTENTEURS D'ANIMAUX

En vertu des dispositions du Règlement de police communale, nous tenons à rappeler aux détenteurs d'animaux quelques principes à appliquer impérativement :

Art. 27, al. 4
Les propriétaires d'animaux sont tenus pour responsables si les déjections de leurs bêtes souillent des installations publiques.

Art 45
[1] Les propriétaires de chiens doivent veiller à ce que leurs animaux ne souillent ni n'endommagent les bâtiments, les installations sportives et celles situées dans les parcs, les places de jeu, les jardins privés et les cultures agricoles.

[2] Si un chien fait ses besoins en dehors des endroits appropriés, les excréments doivent être immédiatement enlevés par son propriétaire.

Art. 81, al. 2
Les animaux doivent être gardés de manière à ce que personne ne soit importuné par les bruits, odeurs ou déjections dont ils sont à l'origine ni par leur comportement. Ils ne doivent en outre mettre en danger ni les personnes, ni les autres animaux, ni les choses et ne pas leur nuire.

Nous prions instamment les personnes concernées de bien vouloir se conformer strictement à ces quelques prescriptions, ce dont nous les remercions d'avance. Toute infraction à ces dispositions est passible d'une amende d'un montant maximal de CHF 5'000.00, conformément à l'art. 90, al. 1 du Règlement de police communale.

L'administration communale

PAROISSE RÉFORMÉE
DIESSE - LAMBOING - PRÊLES

Invitation
Assemblée ordinaire de paroisse
Dimanche 27 novembre 2022 à 11h00
Maison de paroisse à Diesse

Ordre du jour :
1. Accueil, salutations, organisation de l'assemblée
2. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de paroisse du 27.06.2022
3. Budget 2023 et quotité d'impôt (présentation et acceptation)
4. Election au Conseil de paroisse
5. Informations du pasteur
6. Informations du Conseil de paroisse
7. Divers et imprévus

Le procès-verbal de l'assemblée de paroisse du 27.06.2022 et le détail du budget 2023 peuvent être consultés sur le site www.ref-diesse.ch. Ils sont aussi disponible 30 jours avant l'assemblée auprès de la présidente de paroisse, Mme Damara Röthlisberger, Les Tilleuls 6, 2516 Lamboing 079 457 25 77 damara.paroisse@gmail.com

Le Conseil de paroisse

FENÊTRES DE L'AVENT, A DIESSE

Voilà le moment est venu de participer à illuminer notre village (avec des LED) et d'annoncer Noël en toute simplicité avec ou sans collation.

Si cela vous intéresse,
merci de prendre contact avec :
Marie-Claude Schaller 079 772 48 42
schaller.mc@gmail.com

Les personnes qui participeront aux Fenêtres, recevront un sapin de Noël de la part du GAD.

Commune mixte de Plateau de Diesse

RELEVÉ DES COMPTEURS D'ÉLECTRICITÉ À LAMBOING

Les employés communaux procéderont aux relevés des compteurs d'eau dans les trois villages, et d'électricité à Lamboing, dès la semaine 50, soit du:

212 décembre 2022 au 6 janvier 2023

Les personnes qui ne seraient pas présentes lors de ces relevés sont priées **d'afficher le relevé sur la porte d'entrée ou de remplir le formulaire ci-dessous,** puis de le déposer dans la boîte aux lettres de l'administration communale de Prêles ou de l'envoyer par mail à l'adresse suivante : info@leplateaudediesse.ch.

A défaut, il faudra remplir le formulaire qui sera déposé dans votre boîte aux lettres et le remettre sans tarder à l'administration communale. Nous vous en remercions par avance.

L'administration communale

Formulaire de relevé d'eau, état au 31.12.2022

Nom/Prénom : .....

.....

Rue : .....

Localité : .....

No compteur : .....

Etat m3

Formulaire de relevé d'électricité, état au 31.12.2022

Nom/Prénom : .....

.....

Rue : .....

.....

Localité : **2516 Lamboing**

No compteur : .....

Etat HT ..... kWh

BT .....kWh

Pour le service électrique de Lamboing (SEL). Vous avez dès maintenant la possibilité d'accéder depuis notre site internet : http://www.leplateaudediesse.ch au "service client" en utilisant le bouton

Service Électrique de Lamboing

Vous pourrez y signaler :
- Votre emménagement, déménagement
- Le relevé de votre compteur
- D'autres annonces relatives à votre consommation d'électricité, etc.

GAP GROUPE ANIMATION PRÊLES

FÊTE DE LA SAINT-NICOLAS

Lors de sa traditionnelle tournée annuelle, le Saint-Nicolas fera une halte au centre du village de Prêles

le mardi 6 décembre 2022 de 17h à 19h.

Passez donc lui faire un petit coucou, il a préparé une surprise pour chaque enfant.
Et pour vous réchauffer, il y aura du thé, du vin chaud et de quoi grignoter...

Nous nous réjouissons de partager ce moment avec vous !

GAL GROUPE ANIMATION LAMBOING

Samedi 3 décembre, le groupe d'animation de Lamboing organise une soirée culturelle et de divertissement. Il s'agit d'une représentation théâtrale organisée conjointement avec la troupe "En apARTé".

Intitulé de la pièce :

"J'aime beaucoup ce que vous faites"

Ouverture des portes à 19h00 à la Salle Communale du Cheval Blanc de Lamboing.
Petite restauration sur place : assiette saucisse sèche fromage ainsi que douceurs.

Début du spectacle 20H00

Petit résumé :
Parfois, on aimerait bien être une petite souris pour savoir ce qui se raconte sur nous… Et parfois, ça arrive et là… on regrette. Pierre et Marie sont en route pour rendre visite à leurs amis, Carole et Charles, retirés à la campagne depuis six mois. Sur le chemin, ils s'adonnent à leur sport favori : la langue de pute. Un bon week-end en perspective !

Prix : 20.- /personne (à payer comptant sur place) AVS/étudiants 15.-

Vous pouvez vous inscrire sous :
: https://www.fssta.ch/index.php/fr/spectacle-fssta-rsp/berne-be-rsp/1553-j-aime-beaucoup-ce-qui-vous-faites/inscription ; **ou vous présenter le jour même à la caisse.**

Fermeture des portes ~23h00

Au plaisir de vous y voir nombreux !

St-Nicolas et illumination de la fenêtre de l'Avent du GAL

Date : Mardi 6 décembre
Heure : 17h00
Lieu : Parking et hall d'entrée de la salle Communale du Cheval Blanc de Lamboing

Arrivée du St-Nicolas entre 17h et 17h15.
Distribution de petits présents aux enfants.
Soupe à la courge et vin chaud offerts par le GAL.

NOUS AVONS LE PLAISIR DE VOUS COMMUNIQUER LES DATES DU CALENDRIER DES FENÊTRES DE L'AVENT DU VILLAGE DE LAMBOING

Il reste des dates disponibles, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 078 808 6114 ou par courriel à galamboing@gmail.com pour combler les trous

Date	Nom/Prénom	Adresse	Collation	Heure
1	Marc Früh	Route de Diesse		
2				
3				
4				
5				
6	GAL	Salle Communale du Cheval Blanc	Oui Soupe à la courge + thé + vin chaud	17h00 + St-Nicolas
7	Marian Béguelin	Derrière Ville 1	Oui Thé	18h30
8	Chez Justine, Le Lion Rouge	Route de Diesse	Oui Collation	18h30
9				
10				
11				
12	Aude Grossenbacher	Ecole enfantine de Lamboing		
13				
14				
15				
16	Loïc Lecomte	Sur le Crêt	Oui Collation	18h30
17	Anne-Lise Lecomte	Route d'Orvin	Oui Vin chaud	18h30
18	Florence Dubois	Route d'Orvin		
19	Florine Némitz, Ecole à Journée Continue	Route de Diesse		
20				
21	Sylvain Caudoux	Sur le Crêt n°5	Oui Vin chaud	18h30
22	Serge Cattin	Derrière Ville	Oui Thé	18h30
23				
24	Aude Grossenbacher	Ecole enfantine de Lamboing		

Le dicastère de l'Urbanisme de la
COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE recherche,

pour renforcer son département de la conciergerie **dès le 1er avril 2023 ou date à convenir** et pour une durée indéterminée

un.e concierge à 100%

Champs d'activités

- **Entretien courant et nettoyage des locaux, des salles de classes, des sanitaires et de la Halle polyvalente**
- **Petites réparations**
- **Organisation et gestion du plan d'occupation des locaux, contrôle et fermeture des portes et fenêtres**
- **Préparation des locaux pour diverses activités et remise en état après les manifestations**
- **Entretien des alentours et des extérieurs des bâtiments**
- **Entretien des places engazonnées et des bacs à fleurs**
- **Gestion du stock des produits de nettoyage et entretien des machines**
- **Appoint à d'autres tâches relevant des obligations communales**

Formation et expérience

- **Etre en possession d'un CFC dans le domaine du bâtiment (menuisier, électricien, maçon), dans un domaine technique ou formation jugée équivalente**
- **Formation de concierge (un plus) ou disposé à suivre la formation**
- **Quelques années d'expérience**
- **Disponibilité (horaires irréguliers et parfois le week-end)**
- **Permis de conduire B et BE (remorque)**

Profil souhaité

- **Aptitude à travailler de façon indépendante**
- **Sens des responsabilités**
- **Bonne capacité d'adaptation et sens du travail en équipe**
- **Disposition à se former en continu et à former des apprentis**
- **Aisance dans l'utilisation des outils informatiques usuels (Internet, Word, Excel)**
- **Sens de l'entregent dans les relations avec la population**

Classe de traitement : 11 sur l'échelle communale
Entrée en fonction : 1er avril 2023 ou date à convenir

Si vous remplissez toutes ces conditions, nous nous réjouissons alors de recevoir votre lettre de motivation avec la mention « postulation » et accompagnée des documents usuels que vous adresserez à :

COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE
M. Daniel Hanser, resp. des ressources humaines
La Chaîne 2, 2515 Prêles

jusqu'au 30 novembre 2022

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la même adresse ou au no de tél. 032 315 70 70

Des documents supplémentaires et, notamment, le cahier des charges, peuvent être consultés sur notre site Internet
www.leplateaudediesse.ch

Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2
2515 Prêles

032 315 70 70
info@leplateaudediesse.ch

Le département des travaux publics de la Commune mixte de Plateau de Diesse recherche, pour la rentrée d'août 2023

1 apprenti Agent d'exploitation

(orientation voirie et espaces verts)

Tu es adroit de tes mains? Tu as le goût du travail en plein air ? Tu recherches un apprentissage attractif dans un environnement passionnant ?

ALORS, NOUS NOUS RÉJOUISSONS DE RECEVOIR :

- Ta lettre de motivation
- Le formulaire de candidature dûment complété
- Les copies de tes derniers bulletins scolaires

Les offres de services, avec les autres documents usuels et photo, avec la mention ***« Apprentissage agent d'exploitation 2023 »*** sont à adresser à :

Commune mixte de Plateau de Diesse
M. Daniel Hanser, responsable des ressources humaines
La Chaîne 2
2515 Prêles

jusqu'au 30 novembre 2022

Tous les documents, et notamment le formulaire de candidature à remettre impérativement, peuvent être téléchargés sur notre site internet : www.leplateaudediesse.ch

Pour en faciliter la lecture, les termes contenus dans le présent document s'entendent indistinctement au féminin et au masculin.

Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2
2515 Prêles

032 315 70 70
info@leplateaudediesse.ch

Souper de Noël
14 décembre 2022
16h00 au Battoir de Diesse

Chères et Chers Aînés de la Commune, nous avons le plaisir de vous convier pour le repas de Noël qui aura lieu le 14 décembre 2022 à 16h00 au Battoir de Diesse.

Nous vous prions de bien vouloir vous inscrire **jusqu'au vendredi 9 décembre 2022** auprès de l'administration communale au 032 315 70 70 ou à l'aide du bulletin d'inscription ci-dessous.

Les personnes domiciliées dans les villages de Diesse, Lamboing et Prêles, qui auraient besoin d'un transport jusqu'au lieu de rendez-vous, peuvent **l'inscrire sur le bulletin d'inscription**.

Les personnes résidant dans un home peuvent faire appel **au service de transport de la Croix-Rouge** (réservation du lundi au vendredi de 08h30 à 11h30 au no **032 489 10 03**).

Le groupe d'animation des aînés se réjouit de vous revoir nombreuses et nombreux à cette occasion.

Nous profitons de cette annonce pour adresser tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur aux aînés de notre commune qui ont fêté leur anniversaire dans le courant du mois de novembre.

✂----------

Talon d'inscription – Souper de Noël

Nom: ..... Prénom: .....

Adresse: ..... Localité: .....

No de tél.: ..... Transport : NON ❍ OUI ❍

Ouvert aux personnes retraitées (64ans pour les femmes, 65 ans pour les hommes)

Talon à retourner à l'administration communale, La Chaîne 2, 2515 Prêles
Jusqu'au vendredi 9 décembre 2022.

Paroisse réformée de La Neuveville

Vendredi 18 novembre
Cultes dans les homes 10h Monrepos et 10h45 Montagu
16h30, rencontre des enfants du Cycle I à la maison de paroisse pour préparer Noël
Dimanche 20 novembre
10h culte du souvenir à la Blanche église
John Ebbutt, pasteur, Sara Gerber, orgue
Une bougie sera allumée pour celles et ceux qui nous ont quittés durant l'année écoulée.
Mercredi 23 novembre
10h, Groupe de partage biblique et de prière à la salle Schwander
14h30 Chant à la maison de paroisse
Jeudi 24 novembre : Mini-Bazar
De 14h à 17h à la salle Schwander au-dessus du secrétariat
Dimanche 27 novembre
1er Avent, culte à 10h, puis à 19h30 recueillement de Taizé
La Blanche-église est ouverte tous les jours de 9h à 18h
A votre service :
Pasteur John Ebbutt, 032 751 28 57
Pasteure Marie-Laure Krafft Golay, 032 315 11 53
Secrétariat : Sylvie Augier Rossé, 032 751 10 35

Retrouvez toutes nos infos et l'enregistrement des prédications sur notre site internet :
www.paref2520.ch - info@paref2520.ch
et www.lac-en-ciel.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielersee

Sonntag, 20. November
10.15 Uhr, Kirche Ligerz: Gottesdienst zum Ewigkeits- bzw. Totensonntag. Mit Pfrn. Corinne Kurz und Pfr. Peter von Salis sowie Miriam Vaucher (Musik) und der Mitwirkung der Konfirmationsklasse.
Pikettdienst
29. August bis 30. November: Pfr. Peter von Salis (Telefon 078 741 37 64)

www.kirche-pilgerweg-bielersee.ch

Paroisse catholique de La Neuveville

Messe dominicale
Dimanche 20 novembre 2022, messe à 10h en l'église Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville.
Partage biblique à La Neuveville
Vendredi 2 décembre, de 12h15 à 13h15. Bienvenue à chacune et chacun, avec son pique-nique, à la grande salle de paroisse, rue des Mornets 15, à La Neuveville.
Confection de biscuits de Noël
Bienvenue à toutes et tous samedi 3 décembre, à La Neuveville, Mornets 15, dès 14h, pour confectionner des biscuits de Noël. Collation vers 18h. Venez avec des amis! Ces biscuits seront donnés lors du Noël des aînés.

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Marché de Noël
Dimanche 20 novembre, Battoir de Diesse, 10h culte, 11h brunch et ouverture des stands, animations pour les enfants.
Des animaux pour soulager les humains
Vendredi 25 novembre, 19h30, Maison de paroisse de Diesse, avec Tonia Zürcher, engagée pour l'association Chien de coeur, entrée libre, collecte.
Dimanche 27 novembre
Culte à Diesse, 10h, suivi de l'assemblée de paroisse, service de voiture (voir ci-dessous)
Spectacle En attendant
Samedi 3 décembre, 20h, Café-théâtre de La Neuveville, Un mime, un magicien et un clown au service du bon Dieu, avec Didier Suter, Gabidou et Stéphane Rouèche, humour garantie, entrée libre, au chapeau, pas de réservation
Service de voiture
9h35 école à Prêles / 9h40 La Poste Lamboing; si le culte a lieu à Nods ou La Neuveville, ajouter 9h45 au centre du village à Diesse

Paroisse de Nods

Dimanche 20 novembre
10h à Nods, culte du souvenir.
Mardi 22 novembre
9h à la cure, lecture biblique et prière.
Contacts
M. le Pasteur Marco Pedroli est à votre disposition au 076 588 98 85 ou par email marco.pedroli@sunrise.ch
N'hésitez pas à le contacter !
Catéchète professionnelle
Mme Sarah Holzmann 079 654 63 58

Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

Dimanches : Culte à l'église de l'Abri.
1er et 3ème dimanches du mois 10h : Culte groupes de vie. Cours message ou réflexion et partages en groupes. (également en streaming)
2ème dimanche du mois à 10h : Cultes intergénérationnels. Sans streaming
4ème dimanche du mois à 10h : Culte Bible en main. (également en streaming)
Si 5ème dimanche du mois à 10h : Vous référer au site internet.

Le programme est actualisé régulièrement sur le site
www.labri.ch/agenda

Pasteur Didier Suter : 032 751 36 65 ou pasteur@labri.chs

Paroisses réformées
Diesse-Lamboing-Prêles-Nods
Unité pastorale Bienne-La Neuveville

Des animaux pour soulager les humains
Vendredi 25 novembre 19h30 - 21h
Maison de paroisse de Diesse

Il a été démontré combien le contact avec des animaux de compagnie a un un effet bénéfique sur l'être humain. Ainsi, des personnes formées vont régulièrement avec leurs chiens, lapins ou colombes dans des homes ou même des prisons.

En quoi le contact avec des animaux peut-il améliorer notre condition de vie et notre moral ? Comment se passent ces rencontres ? Comment les personnes âgées ou atteintes dans leur santé, réagissent-elles au contact des animaux ?

Madame Tonia Zürcher, engagée pour l'association Chien de cœur viendra nous parler de son expérience avec sa chienne Blanche.

Entrée libre – Collecte

Un service de voiture est possible au 032 315 27 37

Bienvenue à chacune et chacun !

Instantané !

Ce poème s'est fait pavé pour être publié ! Le voici un peu changé, mais les rimes sont les mêmes, à vous de les retrouver : vous voyez la course du temps? Les projets ont les bras ballants, la peur étouffe tant de gens. Qu'attendons-nous de notre monde ? Sur cette Terre pourtant ronde, tant de nouvelles sont immondes. Je dis qu'il nous reste l'amour, pas le clinquant ni le glamour, celui qui lutte chaque jour. La force de parler d'espoir, la folle volonté de croire. Choisir, ne pas tout voir en noir. Mon poème fait-il ringard ? Tout dépend de votre regard. Il faut aimer, et sans retard. Pas se forcer, ni surjouer, juste bien souvent s'entraîner : c'est comme un muscle à travailler. Aimer la nature et les gens, les saisons, la vie, les enfants, les animaux petits et grands. Aimer n'est pas un truc usé : c'est le moteur pour avancer, avec tout ça, et pas malgré ! Regardons donc autour de nous tous les instants, les moments doux, rencontres et cadeaux fous ! Je vous dis que Quelqu'un nous aime. Sans théories ni théorèmes, son projet est toujours le même : je dis que Dieu n'est pas si vieux, pas désuet, et pas grincheux. Je crois qu'il nous espère heureux ! J'espère pour vous la tendresse, de l'amitié et des caresses, et que reculent vos détresses. Inventons un monde en couleurs, ensemble nous serons meilleurs pour cultiver jardins et fleurs. Vivons sans avoir peur d'aimer, ouvrons les mains pour en semer : nous nous découvrirons comblés.

Marie-Laure Krafft Golay, pasteure

Adresses utiles

Service de maintien à domicile (SMAD)
La Neuveville - Plateau de Diesse
Route de Neuchâtel 19 - 2520 La Neuveville
Tél. 032 751 40 61 - www.smad.ch

Service Transports Croix-Rouge Tavannes
District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide ?
Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)
Renseignements : **lundi-vendredi de 8h30 à 11h30**
Tél. 032 489 10 03

Home Montagu et foyer de jour
Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96
Repas à domicile : tél. 032 751 21 05
www.home-montagu.ch

Secrétariat de la Paroisse Réformée
Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert les matins de 8h30 à 11h30 LU, ME, JE, VE.
Tél. 032 751 10 35, Courriel : info@paref2520.ch
Visitez notre site Internet : www.paroisse2520.ch

Secrétariat de la Paroisse Catholique
(rue des Mornets 15) : ouvert mardi de 14h à 17h30.
La secrétaire est atteignable au 032 751 28 38 tous les jours, sauf lu et ve après-midi. Autre contact : Yannick Salomon, théologien en pastorale, tél. 079 352 38 12. www.upbienne-laneuveville.ch

Service de l'Equipement de La Neuveville
Service de garde, no de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de l'administration.

Administration du cimetière de La Neuveville
Pour tous renseignements : Tél. 079 248 26 26

Service payant de bus durant le week-end
Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h
Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Jura Bernois tourisme
Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville, ouvert du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h. Fermeture durant les vacances du Noël du 24.12.22 au 09.01.23. Réouverture le mardi 10 janvier. Infos et manifestations sous www.jurabernois.ch.
Courriel : info@jurabernois.ch / Tél. 032 751 49 49

Agenda

Musée d'art & d'histoire de La Neuveville
Musée d'art & d'histoire de La Neuveville
Fermeture annuelle jusqu'en avril.
www.museelaneuveville.ch – musee.laneuveville@bluewin.ch

Musée de la vigne du lac de Bienne, Chavannes / Gléresse
Exposition permanente: Vignoble et viticulture de la région.
Fermeture hivernale. Visites guidées et locations de salles sur demande.
Renseignements: Tél. 032 315 21 32
www.rebbaumuseum.ch – info@rebbaumuseum.ch

Fondation de l'hôtel de ville / Musée, Le Landeron
Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron.

Café Théâtre de la Tour de Rive - La Neuveville

Samedi	19.11	20h30	En apARTé
Dimanche	20.11	17h00	En apARTé
Vendredi	25.11	20h30	Billie Bird
Vendredi	9.12	20h30	Maria de la Paz
Dimanche	11.12	17h00	Le Chebu de Noël

Paroisse réformée de La Neuveville

MINI BAZAR ET COIN CAFÉ
Jeudi 24 novembre de 14h à 17h
Grand - Rue 13, au 1er étage

Venez y acheter des petites attentions fabriquées maison et y faire une pause-café gourmande ! Une jolie manière de faire plaisir autour de vous tout en soutenant les actions de la paroisse.

Police cantonale à La Neuveville
031 638 88 60
Depuis le 1er octobre 2019, le poste de police n'est plus ouvert en permanence